



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Tourisme



Madame Laurence LEMAITRE

Maire
Mairie
450 rue des Champs Blancs
69420 LES HAIES

Clermont-Ferrand, le 19 novembre 2018

OBJET : Label Villes et Villages Fleuris

Madame le Maire,

Vous avez bien voulu accueillir dans votre commune le Jury régional des Villes et Villages Fleuris lors de ses visites d'expertises et de contrôles de l'été dernier et nous vous en remercions.

Ces rencontres de terrain ont permis aux membres du Jury d'apprécier et d'évaluer les réalisations de votre commune en termes de fleurissement et d'embellissement du cadre de vie. Le Jury régional s'étant réuni le 14 novembre dernier, nous vous prions de trouver ci-joint, le rapport de visite ainsi que le résultat de la délibération.

Nous avons le plaisir de vous informer que votre commune se voit confirmée dans son classement. Nous vous félicitons personnellement ainsi que votre équipe municipale, élus et personnels, de même que les bénévoles et professionnels qui participent à cette réussite.

Nous vous encourageons à poursuivre l'appropriation des critères du Label Villes et Villages Fleuris afin qu'ils vous accompagnent dans les réalisations de votre commune et qui contribuent ainsi à la qualité d'accueil des touristes et à l'amélioration de l'image de nos villes et villages.

Les services d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme (Murielle Pieczanowsky, Chargée de mission Label Villes et Villages Fleuris, tél. : 04.73.29.49.30, email : m.pieczanowsky@auvergnerhonealpes-tourisme.com) sont à votre disposition pour vous apporter toutes précisions complémentaires.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

SIEGE SOCIAL
8 RUE PAUL MONTROCHET
69002 LYON - FRANCE
TEL +33 (0)4 26 73 31 59

**SITE DE CLERMONT-
FERRAND**
59 BOULEVARD LEON JOUHAUX
CS 90706
63050 CLERMONT-FERRAND
CEDEX 2 - FRANCE
TEL +33 (0)4 73 29 49 49

Florence DUBESSY

Florence DUVAND

Vice-Présidentes
du Jury régional des Villes et Villages Fleuris

NOM DE LA COMMUNE :

LES HAIES (69)

Nombre d'habitants :

814

Date de la visite :

11 juillet 2018

Classement au moment de la visite :

Candidate 1 Fleur 2 Fleurs 3 Fleurs 4 Fleurs / avertissement

Équipe Jury : Yann Lemoigne - Marc Pignatel - Emilie Burtin - Serge Cianfarani - Acc Céline Coudouel

1/ LA DÉMARCHE DE VALORISATION

Éléments de satisfaction

- Réelle stratégie en matière de fleurissement.
- Forte mobilisation dans la durée d'une association de bénévoles.

Éléments d'amélioration

-

2/ ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

Éléments de satisfaction

- Promotion locale de la démarche via « du porte à porte » par l'investissement des bénévoles.
- Travail avec l'école de la commune pour la création de décors végétaux.

Éléments d'amélioration

-

3/ PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

Éléments de satisfaction

- Beaucoup de fleurissement diversifié en pleine terre.
- Gestion intéressante de la flore spontanée (désherbage sélectif).
- Fleurissement géré de manière stratégique.

Éléments d'amélioration

- Augmenter la part de vivaces et d'arbustes (poursuivre leur implantation).
- Diversifier la palette de plantes annuelles.
- Absence de stratégie de gestion des espaces verts.

4/ GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Éléments de satisfaction

- Démarche énergétique intéressante.
- Véhicule électrique, géothermie, fresque...
- Éclairage public contrôlé et extinction de nuit.

Éléments d'amélioration

- Le Jury s'interroge sur la méthode de désherbage utilisé (vinaigre blanc ?).

5/ ANALYSE PAR ESPACE

Éléments de satisfaction

- Fleurissement saisonnier sur les lieux clés de la commune.
- Gestion simple et efficace.

Éléments d'amélioration

-

6/ LA VISITE DU JURY

Éléments de satisfaction

- L'ensemble de l'équipe fleurissement était présent lors de la visite.
- Bon accueil.

Éléments d'amélioration

- Réponses peu précises aux questions du Jury (données chiffrées..).
- Absence de dossier de présentation remis à l'issue de la visite.

Décision du jury : Maintien du niveau évalué
 Attribution du niveau supérieur
 Avertissement
 Retrait du niveau évalué

Classement à l'issue
de la visite :

0 Fleur
 1 Fleur
 2 Fleurs
 3 Fleurs
 4 Fleurs

CONCLUSION GÉNÉRALE DU JURY :

Le Jury a particulièrement apprécié l'implication des bénévoles et des habitants ainsi que l'état d'esprit qui s'en dégage. La prise en compte des recommandations faites lors de la précédente visite de 2012 est réelle. Cette démarche est à poursuivre dans l'avenir pour conforter un fleurissement pérenne du village.

Au regard de la visite effectuée, le Jury régional confirme le Label 2 Fleurs de la commune de Les Haies.